

Séance du 19 juin 2023 à 20 heures 00**SÉANCE ORDINAIRE**

Présidence : Madame Franziska PILLY SCHLUEP

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 mai 2023.
2. Communications du bureau du Conseil municipal.
3. Communications du Maire et des Adjointes.
4. Rapport des commissions.
5. Projets de délibérations, de motions et de résolutions.
 - a) Approbation d'un crédit d'investissement de Chf 500'000.- destiné à financer le programme « fonds pour l'énergie renouvelable » (projet de délibération N°275/23).
6. Propositions du Maire et des Adjointes.
7. Propositions individuelles et questions.
8. Naturalisation (huis clos).

Présents : Mmes Léonore COMIN, Nathalie FAVRE, Yvette GUIBERT
MONGILARDI, Carole MATHEZ et Christine SCHAUB

MM. Aloys BAUDET, Lucien DERUAZ, Pascal DROZE,
Quentin MEYLAN, Jérôme SCHÖNI et Brett THEUS

Exécutif : M. Christophe SENGLLET, maire
Mme Delphine KRÄHENBÜHL, adjointe
Mme Anne MEYLAN, adjointe

Excusé : M. Jean BINDER

Procès-verbal : Mme Emmanuelle MAIA

Mme F. Pilly Schluep, présidente, ouvre la séance du Conseil municipal à 20h00.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 mai 2023

Mme F. Pilly Schluep passe en revue, page par page, le procès-verbal de la séance du 8 mai 2023.

Mme F. Pilly Schluep fait part d'une correction, dont il est pris note.

Le procès-verbal ainsi corrigé est approuvé à l'unanimité des membres présents avec remerciements à son auteur.

2. Communications du Conseil municipal

Mme F. Pilly Schluep annonce que la décision d'octroi de la subvention d'investissement de 4 mioS destinée à la rénovation des machineries du Grand-Théâtre, votée en assemblée générale de l'ACG, est entrée en force le 24.4.2023. Trois décisions d'opposition avaient été adoptées par les communes d'Avusy, Laconnex et Russin.

Mme F. Pilly Schluep excuse **M. J. Binder**.

Mme F. Pilly Schluep communique les dates des prochains Conseils municipaux :

25 septembre, 6 novembre et 11 décembre 2023, 15 janvier, 12 février, 18 mars, 22 avril, 13 mai et 24 juin 2024. Les séances débuteront à 19h.

3. Communications du Maire et des Adjointes

M. C. Senglet résume les dossiers en cours :

- 23.5.2023 : **M. C. Senglet** et **Mme D. Krähenbühl** ont été reçus par **M. Charles Seydoux**, administrateur de la fondation qui gère les Châtaigniers (appartements protégés). **M. C. Seydoux** a aimablement informé les magistrats sur le fonctionnement et l'organisation de la fondation. Le nombre d'appartements dans le cadre du projet de la commune a également été évoqué.
- 5.6.2023 : le comité de l'ACG est venu siéger à Choulex. L'Exécutif, qui n'en est pas membre et n'a par conséquent pas le droit de vote, est tout de même intervenu sur certains sujets. La discussion était intéressante et instructive.
- 7.6.2023 : **M. C. Senglet** a assisté à l'assemblée générale du Rugby Club Hermance. Il trouverait judicieux de mettre en place des synergies avec les écoles de rugby en vue d'occuper les terrains de foot. D'autant qu'il serait très intéressant de voir d'autres sports se développer sur la commune.
- 16.6.2023 : **M. C. Senglet** a reçu le Vice-président du club de foot pour un tour d'horizon. Il devrait être possible de dégager quelques plages horaires pour que les jeunes rugbymen puissent s'entraîner à Choulex. Un ou deux tournois de jeunes devraient être planifiés le samedi, ceux-ci attirant généralement 150 à 200 jeunes.
- 15.6.2023 : réunion du conseil intercommunal du groupement SIS, avec un ordre du jour assez chargé : projet de règlement relatif à la constitution d'une réserve comptable ; le rapport d'activité et les comptes 2022 ont été approuvés ; projet de règlement relatif à la procédure de réclamation par la commission de réclamation du groupement. Les communes ont approuvé ces points.

- **M. C. Senglet** rappelle la remise des prix, le 26.6.2023, du concours d'architecture et encourage les élus disponibles à y assister.
- **M. C. Senglet** indique le nom de l'intervenante pour le discours du 1er août, à savoir **Mme Carole-Anne Kast**, Conseillère d'État en charge du département des institutions et du numérique (DIN).

Mme D. Krähenbühl évoque les dernières séances auxquelles elle a pris part :

- 22.5.2023 : réception des agriculteurs pour l'attribution des lots communaux. Les 26 parcelles, qui correspondent à un peu plus de 10 ha, ont été réparties entre les différents postulants. La commune n'ayant pas reçu de remarque depuis, la situation semble leur convenir. Un gros travail avait été nécessaire pour la mise à jour des baux, les parcelles, etc.
- Le PDCom est en consultation jusqu'au 23.6.2023. La commune a, pour le moment, reçu des remarques d'une seule personne.
- Stationnement : les autorités sont dans l'attente d'un rendez-vous avec CITEC et l'OCT afin d'avancer sur ce dossier. Des informations complémentaires avaient été transmises au canton et il a fallu du temps pour que la commune reçoive les immatriculations de la population.
- « Vadrouilles » de l'association Naries : ce projet a été discuté en commission. **Mme D. Krähenbühl** a rencontré ce jour **Mmes Virginia et Émilie Tournier**, de l'association Naries, pour la mise en place du projet. Ces dernières soumettront durant l'été, pour validation, les textes qui seront mis en circulation auprès des élus afin qu'ils puissent faire part de leurs remarques. **Mmes V. et E. Tournier** ont confirmé leur disponibilité pour le samedi 7.10.2023 (journée de l'Environnement et vernissage des « Vadrouilles »).
- TPG : la commune a reçu du département des infrastructures le projet des cadences qui seront instaurées en décembre 2023 ; ce document est à la disposition des élus intéressés. Il n'y a pas de grands changements, si ce n'est un peu plus de cadences le week-end. La modification la plus importante sera le lancement du système tpgFlex. Les TPG ont d'ores et déjà retenu deux arrêts supplémentaires, un pour desservir la mairie et un pour l'église. **Mme D. Krähenbühl** a demandé un autre arrêt pour la zone Seymaz, les Conseillers municipaux n'ayant pas, pour leur part, émis de remarques.
- Mobilité : l'OCT planche actuellement sur un projet de piste cyclable bidirectionnelle entre Choulex et Vandœuvres (tronçon route de Choulex). L'avis de la commune étant sollicité dans le cadre de l'étude préliminaire, **Mme D. Krähenbühl** et **M. Joël Willemsen** se verront dans la semaine.
- Promotions scolaires : l'organisation suit son cours. Des bons repas sont encore en vente jusqu'au 21.6.2023. Les élus sont attendus à 15h45 devant la salle polyvalente pour former le cortège.

Mme L. Comin indique que la commission cherche un porte-drapeau, **M. J. Binder** ayant assuré cette mission avec beaucoup de professionnalisme, l'année dernière.

M. A. Baudet fait part de son vif intérêt à prendre la relève, pour autant que la date soit compatible avec ses activités professionnelles.

Mme D. Krähenbühl propose de nommer **M. A. Baudet** comme porte-drapeau, et **M. J. Binder** en tant que suppléant.

Cette année, les cadeaux seront distribués aux élèves de 1P à 7P en dehors de la cérémonie. La distribution, qui sera assurée par des membres de la commission SJPE (tout autre élu sera bienvenu), aura lieu le jeudi 29.6.2023 à 14h15.

Mme A. Meylan fait un point de situation sur les projets en cours :

- Salle polyvalente : seuls deux prestataires sur l'ensemble du canton sont à même de réaliser les travaux sur la toiture. Leurs offres sont en cours d'analyse. Les travaux pourraient être planifiés pour cet automne.
Les travaux relatifs aux infiltrations de sol sont quasiment terminés.
- Préau : le délai des préavis était fixé au 16.6.2023. La commune attend désormais l'autorisation.
- Mise en séparatif de l'éclairage public : comme l'a déjà annoncé **Mme A. Meylan**, trois mois de délai étaient nécessaires pour les SIG ; elle espère que ceux-ci interviendront cet été.
- Mâts d'éclairage du stade : la commune attend la validation des SIG pour le nouveau tableau électrique.
- Mise en conformité des arrêts de bus : la date des travaux n'a pas encore été fixée. Ceux-ci devraient être réalisés d'ici fin 2023.
- Chemin des Princes : les accotements ont été refaits ; la commune a reçu des remerciements.
- Ex-zone 20 km/h (tronçon dans le village) : suite à la dernière séance avec l'OCT, Trafitec a refait les plans qui devront être déposés pour une nouvelle mesure à l'essai.
- Chemin des Princes (partie Verpillères) : comme convenu avec l'OCT, le nouveau projet prévoit de maintenir la bande cyclable. Des marquages rouges signaleront le danger devant les accès aux maisons. Des devis seront demandés dès que la commune aura reçu la validation de l'OCT.
- Chemin des Princes (partie vers Messin, Pressy, etc.) : une coordination avec Vandœuvres est nécessaire afin de rendre ce tronçon cohérent.
- Les bancs : **Mme A. Meylan** et **M. J. Willemsen** qui ont préparé une synthèse, ont privilégié une dizaine d'emplacements. Tout le travail consistera désormais à identifier les parcelles privées et publiques, la zone agricole, la faisabilité, etc.
- Remplacement des chaudières à gaz : salle (étude en cours, des devis ont été demandés) ; local voirie (le positionnement pose quelques soucis, car en zone limitrophe de la Seymaz).
Une emprise au sol de 4 m² pose un problème, ajoute **M. C. Senglet**.
- Les travaux pour le point fixe planimétrique (cimetière) sont toujours en cours.
- **Mme A. Meylan** transmet les remerciements de **M. Claude Lauper** pour le 5^{ème} critérium cycliste genevois, et de **M. André Buhler** pour le Tour pédestre du canton. Ils ont été ravis de l'accueil ainsi que de l'investissement de toutes les personnes qui ont participé et se réjouissent de revenir.
- Un tournoi de pétanque est organisé pour le 1^{er} août. Les élus ne doivent pas hésiter à s'inscrire à cette compétition bon enfant et conviviale.

4. Rapport des commissions

Agriculture-Environnement-Développement durable (AEDD)

Mme C. Mathez annonce que la commission s'est réunie le 12.6.2023. Journée du 7.10.2023 : les commissaires ont défini le programme, à savoir un rallye autour de la « Vadrouille » de Naries qui aura lieu l'après-midi et qui se clôturera sur une partie officielle. Divers : il a été répondu à la question de **M. A. Baudet** sur l'octroi des fonds communaux. **Mme L. Comin** a relevé que de la mousse se formait sur certaines fontaines et s'est enquis de la possibilité d'y mettre des poissons, comme à Presinge. Le passage de la faune depuis le carrefour route de Choulex, route des Carres jusqu'au giratoire de la route de Meinier a de nouveau été évoqué ; **Mme C. Schaub** a proposé la pose de panneaux afin d'inciter les automobilistes à la vigilance, voire un abaissement de la vitesse sur ce tronçon (cette mesure sera discutée au sein de la commission concernée). La prochaine séance est fixée au 28.8.2023 à 19h.

Aménagement-Mobilité (AM)

En l'absence de **M. J. Binder**, le rapport sera rendu la prochaine fois.

Animation-Culture-Sports (ACS)

M. B. Theus annonce que les commissaires se sont réunis le 15.5.2023. Ils ont traité plus d'une trentaine de subventions. Ils ont aussi préparé la soirée de la culture de septembre. Le groupe, sur lequel la commission comptait, ne pourra malheureusement pas venir ; les commissaires devront travailler là-dessus cette semaine encore, si possible. Divers : **Mme L. Comin** a suggéré l'installation d'une boîte de jeux à proximité de l'agorospace ; la commission étudiera la faisabilité, le coût, etc.

Bâtiments-Préavis (BP)

M. L. Déruaz indique que la commission s'est réunie le 15.5.2023 afin d'étudier une demande d'autorisation de construire (reconstruction d'une grange détruite par un incendie il y a plusieurs années, sise au chemin de l'Ancienne Grange). Le requérant a précisé qu'il s'agirait d'une reconstruction à l'identique, à savoir en bois avec une toiture en tuiles. Cette construction a également pour objectif de remplacer les containers stationnés à cet emplacement. Au vu de ces éléments, la commission a rendu un préavis favorable.

Finances-Sécurité (FS)

M. J. Schöni annonce que la commission s'est réunie aujourd'hui à 18h30 afin de préavis le crédit d'investissement (cf. point 5a). La commission a rendu un préavis favorable à l'unanimité des membres présents.

Information-Naturalisations (IN)

Mme C. Schaub indique que la commission s'est réunie le 22.5.2023. Les commissaires se sont réparti les articles de l'Info'Choulex No 3 (le No 2 a été glissé lundi dernier dans les boîtes aux lettres, un article ayant dû être, faute de place, reporté pour la prochaine publication. Les commissaires ont aussi évoqué le calendrier 2024. Ils souhaitent demander à des Choulésiens de longue date d'indiquer leur coup de cœur (bâtiment, paysage, arbre, etc.), avec une petite anecdote qui accompagnerait la photo. Quelques membres de la commission se sont répartis une petite liste de personnes. La commission a de nouveau évoqué la diminution, voire la suppression des supports papier. Ce sujet sera

réinscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance afin de l'évoquer en présence de **Mme A. Meylan**.

Routes-Canalisations-Cimetière (RCC)

M. Q. Meylan annonce que la commission s'est réunie le 12.6.2023. Étaient à l'ordre du jour : l'emplacement d'un banc public et le rehaussement des arrêts de bus.

Scolaire-Jeunesse-Petite enfance (SJPE)

Mme L. Comin indique que la commission ne s'est pas réunie.

Sociale-Aînés (SA)

La commission ne s'est pas réunie, annonce **M. P. Droze**.

Fondation immobilière

M. J. Schöni indique que ni le Bureau ni la commission des travaux ne se sont réunis.

5. Projets de délibérations, de motions et de résolutions

a) Approbation d'un crédit d'investissement de Chf 500'000.- destiné à financer le programme « fonds pour l'énergie renouvelable » (projet de délibération N°275/23)

Mme F. Pilly Schluemp donne lecture du projet de délibération N° 275/23 puis, en l'absence de toute remarque ou question, propose de passer au vote.

Vu la politique énergétique ambitieuse que la commune de Choulex souhaite mener sur son territoire, ses objectifs visant à développer les énergies renouvelables, réduire la dépendance aux énergies fossiles et réaliser des économies d'énergie, Vu l'adoption du Règlement relatif aux conditions d'octroi des subventions liées au programme « fonds pour l'énergie renouvelable » de la commune de Choulex par l'Exécutif de la commune,

Vu les séances de la Commission Finances-Sécurité des 1^{er} mai 2023 et 19 juin 2023, ainsi que la séance de la Commission Agriculture-Environnement-Développement durable du 1^{er} mai 2023,

Conformément à l'article 30, al. 1, let. e de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Sur proposition de Monsieur le Maire, **LE CONSEIL MUNICIPAL décide par 11 voix soit à l'unanimité**

1. D'ouvrir un crédit d'investissement de Frs 500'000.- pour le financement d'un Fonds pour l'énergie renouvelable, destiné aux propriétaires privés, dans le but de développer les énergies renouvelables, réduire la dépendance aux énergies fossiles et réaliser des économies d'énergie.
2. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements, rubrique 7690.5670.00, puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif, rubrique 7690.1467 3.
3. D'amortir la dépense nette au moyen de 5 annuités dès l'année de clôture du financement, soit en 2025, sous la rubrique 7690.36607.

6. Propositions du Maire et des Adjointes

Néant.

7. Propositions individuelles et questions

Mme N. Favre constate un dysfonctionnement récurrent sur le portail donnant sur l'aire de jeux au chemin des Briffods 4, qui ne s'ouvre plus. **M. C. Senglet** transmettra cette doléance à la fondation.

M. A. Baudet revient sur le dernier procès-verbal du conseil (point 8) rapportant son questionnement sur Champ-Dollon. Il serait judicieux d'analyser les forces et menaces d'une possible opposition au déclassement de la zone agricole de Champ-Dollon avant sa parution publique afin de déterminer l'opportunité ou non d'un recours. Car la commune a déposé plusieurs recours contre du bâti en zone agricole avec changement d'affectation ; pour des questions de cohérence, il trouverait ce travail nécessaire.

M. Q. Meylan souhaiterait savoir si l'Exécutif a déjà envisagé l'utilisation de robot tondeuse sur le terrain de foot. **Mme A. Meylan** se renseignera sur le coût et l'utilité de ces machines.

Mme L. Comin demande un point de situation sur le personnel de la voirie. **M. C. Senglet** explique que pour l'instant, **M. Bastien Geinoz** a repris à 75 %. Son taux d'activité sera réévalué en fonction de son état de santé. Le contrat de **M. Jimmy Cantin** court jusqu'au 31.7.2023.

Mme A. Meylan demande une précision à **Mme L. Comin** concernant son intervention sur les fontaines. **Mme L. Comin** a constaté, il y a deux ou trois semaines, qu'une fontaine était envahie par la mousse. **Mme A. Meylan** explique que les fontaines sont nettoyées au minimum une fois par mois, voire deux. Mais les températures actuelles font proliférer les mousses. **Mme L. Comin** indique que les poissons mangent cette mousse ; cela serait peut-être une manière écologique de nettoyer les fontaines.

Mme L. Comin s'attendait à un petit compte rendu sur la fête de la compagnie 302 et l'inauguration du camion. Car la fête était belle, malgré l'absence de **M. C. Senglet** qui indique avoir clairement exposé ses motifs aux magistrats de Vandœuvres et de Choulex. **M. A. Baudet** regrette qu'il y ait eu moins de monde qu'attendu (environ 400 personnes).

Mme N. Favre rappelle qu'un contact devait être pris avec le foot à propos de La nuit est belle ! Le club sera informé de la date de cet événement et du marathon, confirme **Mme A. Meylan**.

Mme C. Schaub tire un coup de chapeau aux 40+ du FC Choulex qui ont remporté la coupe suisse à Lugano. **M. C. Senglet** ajoute que les 50+ ont échoué aux penaltys.

M. B. Theus relève que le trou en face de la fontaine de la Vy-Creuse s'accroît de plus en plus. **Mme A. Meylan** transmettra cette information au service technique.

Mme F. Pilly Schluemp clôt le procès-verbal à 20h40 et passe la parole au public.

Le huis clos est prononcé.

8. Naturalisation (huis clos)

Point traité à huis clos.

Mme F. Pilly Schluemp lève la séance à 20h52.